

FRANCHE-COMTE CHAPTER FRANCE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 4 OCTOBRE 2025

Présents : Patrick GARNIER - David VALNET - Xavier MANIN - Guillaume MANCHE-
Thierry LUSSIAUD - Alain ETIENNE - Anthony DUVERNEUIL - François GERARD

Absents excusés : Thierry DULIEU représenté par Patrice BECHE - Éric GRELET
Début de la réunion : 10 h 00 à la Concession

1 - VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 13 SEPTEMBRE 2025

Compte rendu validé à l'unanimité ;

2 - RETOUR SUR BBQ DU 27 SEPTEMBRE 2025

- Repas réalisé par Claude GENTILHOMME (entrée, Montbéliarde grillée, gratin, tarte) apprécié de tous.
- Participation de 30 personnes.
- Bonne ambiance, avec participation de quelques nouveaux et de quelques anciens.

3 - PREPARATION DU BBQ DU 25 OCTOBRE 2025

Repas en salle avec traiteur.

Menu à 25 € : Apéritif offert (prévoir accompagnements). Entrée → terrine de poisson, Plat → Bœuf Bourguignon et Purée, Fromage → Mont d'Or, Dessert → Tarte fine aux pommes (Marie Blachère).

Alain ETIENNE modifiera le site en conséquence, en précisant : participation des membres souhaitée.

Courses : vendredi 24 David et Claude.

Présents à 9 h le samedi : Patrick, David, Alain, Thierry et François (absence confirmée de Anthony, Guillaume et Xavier).

Affectations : Caisse : David et Alain, Bar-Apéritif : Patrick et François.

Après-midi : compte tenu de la saison, pas de balade, remplacée par jeu de fléchettes.

Présents l'après-midi : Patrick, David, François.

Remarque : François présente le tableau d'analyse des BBQ 2025, duquel il ressort que le prix de revient moyen des menus servis est de 18,10 €. Le prix de vente des menus passera à 20 € en 2026, en retenant une prestation de qualité.

4 - RETOUR SUR LA SORTIE CONCESSION DU 14/09/2025

Circuit organisé par Alain en direction de Dambenois, avec Alain Road Captain et David serre-file ; 19 motos.

Bon déroulement d'ensemble ; la Concession a réglé les boissons le matin à Champdamoy Quincey ; site de Dambenois apprécié de tous, avec repas de midi tiré du sac.

Patrice prévoit d'organiser deux sorties en 2026, en avril et en septembre.

5- RETOUR SUR LA SORTIE DECOUVERTE DU JURA

Participants : 17 motos et 24 personnes, avec Anthony comme Road Captain, et David comme serre-file.

Sortie parfaitement organisée, malheureusement écourtée le dimanche après-midi du fait de la pluie. Parcours de jolies routes peu connues des participants (plus de 500 km au total). Restaurants et hôtel de qualité.

David a dû précipitamment quitter le groupe le dimanche matin, son épouse étant souffrante, et se dit déçu suite à la réaction de certains concernant son départ.

Alain souhaite que soit créée une bibliothèque des fichiers GPX des balades organisées par le Chapter.

6 - POINT SUR LES APPELS A CANDIDATURE ET PREPARATION DE LA REUNION DE L'APRES-MIDI

Au cours de la réunion de Bureau, sont données ou confirmées les informations suivantes :

- Éric GRELET démissionne du Bureau,
- Patrick GARNIER confirme sa démission du poste de Directeur, mais souhaite rester membre du Bureau,
- François GERARD confirme sa démission du Bureau et de ses fonctions,
- Anthony DUVERNEUIL fait acte de candidature au poste de Road Captain, ainsi qu'au poste de Responsable de la comptabilité,
- Thierry LUSSIAUD fait acte de candidature au poste de Secrétaire et de Responsable du suivi juridique,
- David VALNET fait acte de candidature au poste de Directeur.

- Alain ETIENNE fait acte de candidature au poste d'Assistant Directeur.
- Claude GENTILHOMME fait acte de candidature au poste de Responsable des Activités.

La réunion de l'après-midi, au cours de laquelle Patrick GARNIER a présenté le détail des fonctions des membres du Bureau, a connu une très faible participation. Outre les membres du Bureau, étaient présents des « anciens » : Jean-Michel et Sylvie DALVARD, Christian CHAUVET, Laurent MIREY, Isabelle GERARD ; quelques « nouveaux » : Xavier BARÇON, Sébastien FERREIRO et Mélody TAUPIN, Pascal et Sophie GADREAU.

Certains suggèrent que cette faible participation pourrait être la conséquence de messages délétères postés par certaines personnes sur les réseaux dits « sociaux ».

A l'issue de la réunion, Xavier BARÇON et Sébastien FERREIRO seraient potentiellement disposés à participer au Bureau. Il leur a été demandé de faire acte de candidature auprès du Président. (Fait par Xavier BARÇON).

Comme par le passé, les nouveaux postulants seront invités à participer à la réunion de Bureau préalable à l'Assemblée.

7 - POINT SUR LA PREPARATION DU CDL 2026

Point reporté à une prochaine réunion et création d'une commission ad hoc.

Xavier fait part d'un lieu qui pourrait être envisagé : Auberge de la Faye 25620 FOUCHERANS, qui permettrait l'accueil de plus de 100 personnes

8 - PREVISION PLANNING DATES ET LIEUX DE SORTIES 2026

Sujet non traité, à reprendre avec création d'une commission ad hoc.

9 - QUESTIONS DIVERSES

- David fait part de la décision d'acquérir un nouvel ordinateur portable (environ 450 à 500 €).
- Rappel : Anthony a proposé, lors de la réunion précédente, une balade Ardèche et Drôme les 24, 25 et 26/04/2026 (précisions à venir), et souhaite qu'une décision soit prise rapidement pour permettre une bonne organisation.

- David souhaitait parler de Morzine, mais le temps a manqué. En pièce jointe les éléments concernés. Après la réunion, il a été retenu un nouvelle résidence permettant l'accueil de 10 participants supplémentaires.

10 - PROCHAINE RÉUNION

Le 15 novembre 2025 à 9 h 30 à l'Auberge de la Faye 25620 FOUCHERANS, suivi d'un repas. (Découverte du lieu).

Xavier se charge de l'organisation, et nous informe en retour.

MORZINE 2026

Suite à notre conversation téléphonique d'hier, je vous informe que :

- Deux des appartements EFANLE sont en lignes, nous vous les avons donc bloqués, voici les dispositions des lits :

EFANLE 2 : une chambre avec 1 lit double / une mezzanine avec 2 lits simples = **4 personnes**

EFANLE 3 : une chambre avec 1 lit double / une mezzanine avec 2 lits simples = **4 personnes**

- Dès que le propriétaire de l'**EFANLE 1** ouvrira son planning, nous vous réserverons également la période. Voici la disposition des lits :

2 chambres avec lits double / 1 chambres avec 2 lits superposés = **6 personnes**

- Nous ne pourrons malheureusement pas vous réserver le logement **PLOCHE 6** mais nous pouvons trouver un autre logement 10 personnes si vous le souhaitez
- **PLOCHE 1**, nous attendons la réponse du propriétaire, qui devrait exceptionnellement le débloquer pour vous comme chaque année. Voici la disposition des lits :

1 chambre avec un lit double / 1 chambre avec deux lits simples = **4 personnes**

- **PLOCHE 3**, nous attendons que le propriétaire ouvre son planning et nous bloquerons la période pour vous également s'il ne prévoit pas de venir. Disposition des lits :

1 chambre avec un lit double / 1 chambre avec deux lits simples = **4 personnes**

N'hésitez pas à nous indiquer combien de couchages supplémentaires vous auriez besoin afin que l'on vous envoie d'autres propositions."

Dernier échange de cette semaine...

Suite à notre conversation téléphonique, vous trouverez ci-joint 3 propositions de locations pour la période du **11 au 15 juillet 2026**.

- **CHAMOIS D'OR** : une chambre avec 1 lit double / une chambre avec 1 lit double / une chambre avec un lit double = **6 personnes**

- **CHALET KAILA** : une chambre avec 1 lit double / une chambre avec deux lits superposés communiquant avec une chambre avec un lit double / 1 chambre avec deux lits simples pouvant être aménagés en 1 lit double / 1 chambre avec deux lits simples pouvant être aménagés en 1 lit double = **8 ou 10 personnes** (si vous utilisez ou non les lits superposés)

- **ECHO DU PLENEY B103** : une chambre avec deux lits simples pouvant être aménagés en 1 lit double / une chambre avec deux lits simples pouvant être aménagés en 1 lit double / 1 chambre avec un lit double = **6 personnes**

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou si vous souhaitez voir d'autres propositions.

D'après ce que j'ai compris, le Chalet KAILA se trouverait juste derrière l'Agence Immobilière, donc dans le périmètre de nos logements habituels et donc sur le site des festivités.

Pour l'instant, les plannings de réservations ne sont pas encore ouverts pour 2026 et donc les tarifs définitifs. Mais, il s'agit donc de rapidement se décider sur les hébergements supplémentaires afin de bloquer les options avec MI. Pour le moment, MI a bloqué l'ensemble des propositions pour nous surtout les supplémentaires car pour les habituelles cela est acquis pour eux, les propriétaires nous connaissant depuis longtemps.

David

Patrick GARNIER a réagi à la demande de David :

Si je compte bien, en choisissant le chalet KAILA (8-10 personnes) on aurait un total de 32 couchages ; quizz des lits superposés (4) ? Si non proposés cela ramènerait le nombre à 28 participants. (A trancher ; à savoir que la solution des lits superposés n'est pas terrible, pour y avoir dormi une fois.)

Je pense qu'on pourrait partir sur le choix du chalet KAILA en plus, puisque l'on ne peut pas avoir le logement Ploche 6.

Qu'en dites-vous ? Cela fait 10 couchages supplémentaires par rapport aux années passées.

Merci à chacun des membres du Bureau de prendre position et de donner la réponse assez rapidement car nous ne sommes certainement pas les seuls demandeurs.